



COMMUNIQUE DE BRETAGNE REUNIE

ENCORE UN MAUVAIS COUP CONTRE LA BRETAGNE !

Le tribunal administratif de Nantes vient d'ordonner à la municipalité de Nantes de retirer le drapeau breton - Gwenn-ha-Du, qui flottait dans la cour de la Mairie.

Prétextant une absence de délibération du conseil municipal, la Mairie vient d'être condamnée par cette juridiction administrative.

Nous savons que pour pavoiser avec des drapeaux en solidarité avec des pays subissant des guerres, jamais un tribunal ordonnerait le retrait du drapeau concerné. C'est très bien ainsi.

Mais là, une fois de plus, c'est la Bretagne qui est sanctionnée et la Démocratie bafouée.

A qui profite ce mauvais coup ?

Espérons que la Mairie de Nantes ne renonce pas, et **Bretagne Réunie attend que Madame la Maire mette à l'ordre du jour du prochain conseil municipal le pavoisement de notre drapeau breton pour ainsi se mettre en adéquation avec la législation en vigueur.**

Les coprésidents de Bretagne Réunie

Philippe CLEMENT

Alan-Erwan CORAUD

Alain Francis PEIGNE

Nantes, le 16/10/2024